

VILLE DE PONT-ROUGE
M.R.C. DE PORTNEUF

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE 26 MARS

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes

Le présent AVIS est donné par la Ville de Pont-Rouge, personne morale de droit public régie notamment par la *Loi sur les cités et villes*, ayant son bureau au 10, rue de la Fabrique à Pont-Rouge, province de Québec, ici représentée par madame Jocelyne Laliberté, greffière.

La vente pour défaut de paiement des taxes des immeubles décrits au présent avis public se tiendra le jeudi 5 juin 2014 à 11 h, en la salle du conseil, sise au 10, rue de la Fabrique, Pont-Rouge, province de Québec (nouvel édifice de l'hôtel de ville, autrefois la Caisse Desjardins).

	NOM ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES	MATRICULE LOT(S)	TAXES DUES (CAPITAL ET INTERETS) AU 20-03-2014¹
1	Mme Gisèle Baribeau Mme Sonia Chamberland 3, rue St-Patrick Pont-Rouge, Qc G3H 2M3	2181-21-7922-0-000-0000 Lot 3 826 921, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 3 629,63 \$ Scolaires : 372,20 \$
2	M. Mathieu Gauthier 64-202, rue Ste-Jeanne Pont-Rouge, Qc G3H 0E7	1480-12-1373-0-000-0004 Lots 4 748 461 et 4 748 466, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 4 727,34 \$ Scolaires : 931,57 \$
3	M. Wilfrid Jolicoeur 187, 1 ^{ère} Avenue Portneuf, Qc G0A 2Y0	1485-03-6486-0-000-0000 Lot 4 010 325, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 2 317,88 \$ Scolaires : 0,29 \$
4	Mme Lise Potvin 14, rue Vallières Pont-Rouge, Qc G3H 2T9	1485-97-7747-0-000-0000 Lot 4 011 611, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 3 296,94 \$ Scolaires : 371,80 \$
5	Mme Ginette Rhéaume 411, rue Dupont Pont-Rouge, Qc G3H 1M7	1279-16-6071-0-000-0000 Lot 4 010 744, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 2 839,41 \$ Scolaires : 236,39 \$
6	Succession Léger Vallières A/S M. André Vallières 156, rue Montcalm Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Qc G3N 0S2	1486-64-0911-0-000-0000 Lot 4 011 708, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 2 314,48 \$ Scolaires : 0,29 \$
7	Succession Léger Vallières A/S M. André Vallières 156, rue Montcalm Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Qc G3N 0S2	1585-23-2485-0-000-0000 Lot 4 215 619, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf	Municipales : 2 314,48 \$ Scolaires : 0,30 \$

¹ Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

La description détaillée des immeubles est la suivante :

- 1. Mme Gisèle Baribeau et Mme Sonia Chamberland, 3, rue St-Patrick, Pont-Rouge, Qc, G3H 2M3 (matricule : 2181-21-7922-0-000-0000)**

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 921, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Avec bâtisse dessus construite, sise et située au 3, rue St-Patrick, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

- 2. M. Mathieu Gauthier, 64-202, rue Ste-Jeanne, Pont-Rouge, Qc, G3H 0E7 (matricule : 1480-12-1373-0-000-0004)**

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros 4 748 461 et 4 748 466, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Avec bâtisse dessus construite, sise et située au 64-202, rue Ste-Jeanne, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

- 3. M. Wilfrid Jolicoeur, 187, 1^{ère} Avenue, Portneuf, Qc, G0A 2Y0 (matricule : 1485-03- 6486-0-000-0000)**

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 325, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, étant désigné comme partie résiduaire d'un terrain apparaissant au rôle d'évaluation à proximité des lots 4 546 933 et 4 010 324 dans le secteur du rang « du Brûlé ». »

- 4. Mme Lise Potvin, 14, rue Vallières, Pont-Rouge, Qc, G3H 2T9 (matricule : 1485-97-7747-0-000-0000)**

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 611, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Avec bâtisse dessus construite, sise et située au 14, rue Vallières, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

- 5. Mme Ginette Rhéaume, 411, rue Dupont, Pont-Rouge, Qc, G3H 1M7 (matricule : 1279-16-6071-0-000-0000)**

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 744, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Avec bâtisse dessus construite, sise et située au 411, rue Dupont, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

**6. Succession Léger Vallières, A/S M. André Vallières, 156, rue Montcalm, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Qc, G3N 0S2
(matricule : 1486-64-0911-0-000-0000)**

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 708, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, apparaissant à la matrice graphique comme un solde résiduaire de terrain d'une rue privée, lot contigu au lot 4 011 705 (dont le numéro civique est le 77, rang du Brûlé). »

**7. Succession Léger Vallières, A/S M. André Vallières, 156, rue Montcalm, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Qc, G3N 0S2
(matricule : 1585-23-2485-0-000-0000)**

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 215 619, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la Ville de Pont-Rouge. »

« Sans bâtisse dessus construite, étant des rues privées apparaissant au rôle d'évaluation désignées rues « Vallières et Martin ». »

Conditions pour enchérir :

- Personne physique :
 - nom
 - date et lieu de naissance
 - adresse résidentielle complète
 - présenter une pièce d'identité avec photo
 - mandat ou procuration si représente une autre personne physique
- Personne morale :
 - nom
 - qualité du représentant (mandataire)
 - copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (résolution, mandat, procuration)

Mode de paiement :

- Paiement complet dès l'adjudication en argent comptant, paiement par ACCESD (carte débit), mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Pont-Rouge.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (art. 531 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*).

Donné à Pont-Rouge, ce 26^e jour de mars 2014.

Jocelyne Laliberté, greffière, g.m.a.
Ville de Pont-Rouge